

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements d'habilitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 385€ HT - Société par actions simplifiée (SAS) 187€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 141€ HT - Société en nom collectif (SNC) 219€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ») : EURL 124€ HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne : 60 (4,37 €) - 75, 92, 93, 94 (5,39 €) - 77, 78, 95 (5,14 €)

**LES MARCHÉS PUBLICS**  
Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Avis d'attribution**



**AVIS D'ATTRIBUTION**  
**COMMUNE DE BRIE COMTE ROBERT**

M. Jean LAVIOLETTE - Maire  
2 rue de Verdun  
77170 BRIE COMTE ROBERT  
Tél : 01 60 62 64 00  
mél : [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)  
web : <http://www.briecomterober.fr>  
**Objet : CREATION DE QUATRE SALLES ET D'UN PRAEU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY**  
Référence acheteur : PA2111  
Nature du marché : Travaux  
Procédure adaptée  
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun  
43, rue du Général de Gaulle  
BP 8630 - 77008 Melun - Cedex  
Tél : 0160566630 - Fax : 0160566610  
greffe.ta-melun@juradm.fr  
**Attribution du marché**  
**LOT N 1 - Clos couvert - Aménagements intérieurs et extérieurs**  
Nombre d'offres reçues : 4  
Date d'attribution : 23/04/21  
Marché n : PA2111  
TRD, 12/14 RUE BRANLY, 77400 Lagny-sur-Marne  
Montant HT : 415 568,00 Euros  
Sous-traitance : non.  
**LOT N 3 - Menuiseries extérieures aluminium**  
Nombre d'offres reçues : 4  
Date d'attribution : 23/04/21  
Marché n : PA2111  
E C R N, 24 RUE GARNIER PAGES, 94100 Saint-Maur-des-Fossés  
Montant HT : 41 894,00 Euros  
Sous-traitance : non.  
**LOT N 4 - Electricité**  
Nombre d'offres reçues : 3  
Date d'attribution : 23/04/21  
Marché n : PA2111  
VDISYSTEMES, 13 RUE CHARLES CORDIER, 77164 Ferrières-en-Brie  
Montant HT : 73 097,30 Euros  
Sous-traitance : non.  
**Renseignements complémentaires**  
Les marchés ont été attribués par le représentant du pouvoir adjudicateur le 14 avril 2021, signés le 21 avril 2021 et notifiés le 23 avril 2021. Les lots n2 (Etanchéité) et n5 (Peinture), ayant fait l'objet d'une consultation séparée dans le respect des dispositions de l'article 142 de la loi 2020-1525 du 07/12/2020, ont été attribués dans les mêmes conditions.  
Les marchés peuvent être consultés sur rendez-vous auprès du service des Moyens dans le respect du secret des affaires.  
**Envoi le 06/05/21 à la publication**  
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://marches-publics.info/>

**Marchés de 90 000 Euros**

Identification de l'organisme qui passe le marché :

**VILLE DE PROVINS**

représentée Mr le Maire, CS 60405, 77487 Provins Cedex  
**Type de marché :** travaux  
**Objet du marché :** Marché n2021/06 - travaux de voirie 2021 à PROVINS (77)  
**Caractéristiques principales :** La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux de voirie dans diverses zones de la ville de Provins ainsi que l'extension du réseau d'assainissement de la place Sainte-Quiriac.  
La description des travaux est indiquée au CCTP ainsi qu'au devis descriptif quantitatif de chaque lot du marché.  
Le marché se décompose en trois lots comme suit :  
- Lot n1 : travaux de voirie et d'assainissement place Sainte-Quiriac  
- Lot n2 : travaux de voirie au quartier de Champbenoit (rue des Marronniers rue de Champbenoit et plateau rue des prés de la Comtesse)  
- Lot n3 : travaux de voirie dans diverses rues de la ville  
**Durée du marché :** La durée du marché par lot est décomposée comme suit :

Lot n1 : quatre (4) mois dont un (1) mois de préparation à compter de la délivrance de l'ordre de service portant commencement d'exécution des travaux.  
Lot n2 : un (1) mois à compter de la délivrance de l'ordre de service portant commencement d'exécution des travaux.  
Lot n3 : cinq (5) mois dont un (1) mois de préparation à compter de la délivrance de l'ordre de service portant commencement d'exécution des travaux.  
**Date limite de remise des candidatures et des offres :** le 2 juin 2021 à 12 H00  
**délai de validité des offres :** 180 jours  
**Procédure de passation :** Procédure adaptée  
**Condition de participation :** Voir RC  
**Composition du dossier de candidature et de l'offre :** Voir RC  
**Critères de sélection :** Prix : 40 %  
Valeur technique : 60 %  
Détail des critères voir RC  
**Conditions de remise des offres :** Remise des candidatures et des offres sur le profil acheteur de la collectivité conformément aux dispositions du règlement de consultation.  
**Adresse Internet :** Adresse pour obtenir les documents de la consultation : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_bQKIDnca6U](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_bQKIDnca6U)  
**Renseignements divers :** Profil acheteur de la collectivité : <https://www.achatpublic.com>  
Adresse auprès de laquelle les informations techniques et administratives peuvent être obtenues : Service marchés publics - Hôtel de ville CS 60405 77487 Provins cedex Tél. : 01.64.60.38.32 Courriel : [marches\\_publics@melun-provins.fr](mailto:marches_publics@melun-provins.fr)  
**Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication :** Le 05/05/2021  
**Autre :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Recours en référé pré contractuel : délai entre la date de la décision de rejet et la signature du contrat - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou si aucun avis n'a été publié, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat - Recours pour excès de pouvoir : délai de deux mois à compter de la décision attaquée - Recours de pleine juridiction : délai de deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité prises pour l'attribution du marché (à défaut sans condition de délai)  
Tribunal administratif de MELUN pour toutes démarches : 43, rue du Général de Gaulle Case postale n 8630 77008 Melun Cedex Téléphone : 01 60 56 66 30 Télécopie : 01 60 56 66 10 greffe.ta-melun@juradm.fr

**Enquête publique**

**PREFET DE SEINE ET MARNE**  
**Direction de la coordination des services de l'Etat**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral n 2021-06/DCSE/BPE/M du 20 avril 2021 est prescrite pendant 31 jours consécutifs, du **LUNDI 31 mai 2021 à 9h00 au MERCREDI 30 juin 2021 à 17h00**, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la

**SOCIÉTÉ GSM**

domicilié 49 bis, avenue Franklin Roosevelt - 77210 Avon, au titre des articles L. 181-1 et L.181-2 du code de l'environnement pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de chailles située sur le territoire des communes de Villemaréchal et Lorrez-le-Bocage-Préaux.

Le périmètre de l'enquête publique comprend les communes de Villemaréchal et Lorrez-le-Bocage-Préaux.

Le projet relève des rubriques 2.5.1.0-1 (autorisation) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et des rubriques 1.1.1.0 (déclaration) ; 2.1.5.0, 3.3.1.0, 3.2.3.0 (autorisation) ; 2.1.1.0 (non classé) de la nomenclature des installations ouvrages, travaux et activités (IOTA)

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public :  
\* en mairie de Villemaréchal aux jours et heures habituels d'ouverture au public :  
- en version papier  
- en version numérique, sur un poste informatique dédié, fourni par PubliLégal  
\* en mairie Lorrez-le-Bocage-Préaux aux jours et heures habituels d'ouverture au public :  
- en version papier  
\* sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne, à l'adresse suivante : [www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques)

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter et consigner ses obser-

vations et propositions :  
\* sur les registres d'enquête en version « papier », cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, et ouverts en mairies de Villemaréchal et Lorrez-le-Bocage-Préaux aux jours et heures habituels d'ouverture au public.  
\* sur le registre dématérialisé accessible :  
- à la mairie de Villemaréchal, sur un poste informatique dédié, fourni par PubliLégal  
- sur le site Internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne, à l'adresse suivante : [www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques)  
\* par courrier électronique à l'adresse suivante : [carriere-villemarechaletlorrezleboceage-preaux-gsm@enquetepublique.net](mailto:carriere-villemarechaletlorrezleboceage-preaux-gsm@enquetepublique.net)

Jusqu'à la fin de l'enquête publique, les observations et propositions du public pourront être également directement adressées au commissaire enquêteur, par voie postale au siège de l'enquête (Mairie de Villemaréchal - 8, rue de la mairie - 77110 Villemaréchal - Objet : EP GSM - Villemaréchal - Lorrez-le-Bocage-Préaux - Carrière de chailles). Celles-ci seront annexées au registre « papier » et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande

Le commissaire enquêteur, Madame Nicole SOILLY, Cadre supérieur de la Poste à la retraite, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions aux lieux, dates et heures suivants :  
\* Mairie de Villemaréchal (77 710), sise 8, rue de la mairie  
- mercredi 2 juin 2021 de 09h00 à 12h00  
- mercredi 16 juin 2021 de 09h00 à 12h00  
- samedi 26 juin 2021 de 09h00 à 12h00  
\* Mairie de Lorrez-le-Bocage-Préaux (77 710), sise 1, rue Emile Bru  
- lundi 31 mai 2021 de 14h00 à 17h00 (1er jour de l'Enquête publique)  
- mercredi 9 juin 2021 de 14h00 à 17h00  
- mercredi 30 juin 2021 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'Enquête publique)

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de la société GSM (interlocuteur : M. Olivier GABENS, - Tél. : 06.75.62.56.27 - courriel : [ogabens@gsm-granulats.fr](mailto:ogabens@gsm-granulats.fr)).

Le présent avis est consultable sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne ([www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques)).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne (DCSE/BPE 12, rue des Saints-Pères - 77 010 Melun Cedex). Le dossier est également téléchargeable sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne. Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête dans les mairies de Villemaréchal et Lorrez-le-Bocage-Préaux, en Préfecture de Seine-et-Marne et sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne. Au terme de l'enquête publique, il sera statué sur la demande par arrêté du Préfet de Seine-et-Marne.

**COMMUNE DE TRILPORT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PROJET DE REVISION ALLEGEE N1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté municipal n 2021-54 du 04-05-2021, le Maire de la commune de Trilport a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision alléguée n 1 du Plan Local d'Urbanisme de Trilport.

L'objectif de la procédure porte sur la réduction de la liste des bâtiments remarquables.

A cet effet, le Président du tribunal administratif de Melun a désigné Monsieur Christophe BAYLE en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera Du jeudi 27 mai 2021 au mercredi 30 juin 2021 inclus. En mairie de Trilport (siège de l'enquête publique)

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales :  
le samedi 29 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,  
le samedi 12 juin 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,  
le mercredi 30 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête publique comprend :  
- Le dossier de révision alléguée n 1 du PLU,

- Le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées et consultées.  
- Le bilan de la concertation,  
- Les pièces administratives annexes.

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier sera disponible :  
- En mairie de Trilport 5 rue du Général de Gaulle 77470 Trilport où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture soit les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, les mardis de 14 h 00 à 18 h 00, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00, à l'exception des dimanches et jours fériés.  
- Le projet pourra être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : [www.plu-trilport.fr/actualites](http://www.plu-trilport.fr/actualites). Les observations pourront également être formulées à l'adresse suivante : [plu@trilport.fr](mailto:plu@trilport.fr)  
- Dès la publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande, adressée au maire, et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :  
- Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie.  
- Par courrier postal à l'attention du commissaire-enquêteur au siège de l'enquête en mairie.  
Et par courriel à l'adresse suivante [plu@trilport.fr](mailto:plu@trilport.fr), avant le 30 juin 2021 à 17 h 00. Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique :  
- le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la mairie de Trilport et publiés sur son site internet, où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.  
- le dossier sera soumis pour approbation au conseil municipal, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

**AVIS AU PUBLIC**

**COMMUNE DE DAMMARIE-LES-LYS**

Enquête publique portant sur la modification N1 du PLU  
2ème parution

Par arrêté n2021-090 du 13 avril 2021 le Maire de la commune de Dammarie-les-Lys a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Dammarie-les-Lys.

La personne responsable de la modification du PLU est la commune de Dammarie-les-Lys représentée par son maire. Le siège de l'enquête est fixé dans les bureaux de l'urbanisme au Centre Administratif de la Mairie situé au 593 Rue du Bas Moulin, 77190 Dammarie-les-Lys.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Jacky HAZAN en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Dammarie-les-Lys du **Lundi 10 mai 2021 9h00 au mercredi 9 juin 2021 à 17h30 inclus**, soit pendant 31 jours.

Le commissaire enquêteur recevra le public si les conditions sanitaires le permettent les :

- Lundi 10 mai 2021 de 9h00 à 12h à l'hôtel de Ville de Dammarie les Lys (26 rue Charles de Gaulle) ;
- Samedi 15 mai 2021 de 9h00 à 12h00 au centre administratif (593 rue du Bas Moulin) ;
- Mercredi 9 juin 2021 de 14h30 à 17h30, à l'hôtel de Ville de Dammarie les Lys (26 rue Charles de Gaulle) ;

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site de la ville [www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr), au centre administratif de la Ville situé au 593 rue du Bas Moulin 77190 Dammarie-les-Lys, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête,
- par courrier postal à l'adresse suivant et à l'attention de :  
Monsieur le commissaire enquêteur Service urbanisme - Enquête publique « modification n1 du PLU »  
Mairie, 26 Rue Charles de Gaulle, 77190 Dammarie-les-Lys  
- par mail à l'adresse suivante [urbanisme@dammarie-les-lys.fr](mailto:urbanisme@dammarie-les-lys.fr)

mairie-dammarie-les-lys.fr et adressé au commissaire enquêteur ;

Le dossier d'enquête publique est composé des pièces suivantes :

- 1) le projet de modification n1 du Plan Local d'Urbanisme et sa notice de présentation ;
- 2) les avis émis par les personnes publiques associées ;
- 3) le Procès-verbal de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

**Constitution de société**

Suivant acte SSP en date du 28 avril 2021, constitution de la SAS :  
**Dénomination :**

**LES FRERES MARBRIERS**

**Capital :** 1.000 Euros  
**Siège social :** 10 rue du Bourget 77165 SAINT-SOUPPLETS  
**Objet :** Commerce de marbrerie décorative et tout objet funéraire  
**Président :** ENTREPRISE ALEXANDRE, SARL au capital de 1.000 Euros, 10 rue du Bourget 77165 SAINT-SOUPPLETS (RCS MEAUX 535 296 743), représentée par M. Alexandre FERREIRA  
**Cessions :** les cessions sont libres entre associés. Les cessions aux tiers sont soumises à agrément  
**Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MEAUX



**Le bon réflexe, c'est Le Parisien**

Publiez vos annonces d'enquêtes publiques

01 87 39 82 96  
[legales2@leparisien.fr](mailto:legales2@leparisien.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public si les conditions sanitaires le permettent les :

- Lundi 10 mai 2021 de 9h00 à 12h à l'hôtel de Ville de Dammarie les Lys (26 rue Charles de Gaulle) ;
- Samedi 15 mai 2021 de 9h00 à 12h00 au centre administratif (593 rue du Bas Moulin) ;
- Mercredi 9 juin 2021 de 14h30 à 17h30, à l'hôtel de Ville de Dammarie les Lys (26 rue Charles de Gaulle) ;

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site de la ville [www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr), au centre administratif de la Ville situé au 593 rue du Bas Moulin 77190 Dammarie-les-Lys, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête,
- par courrier postal à l'adresse suivant et à l'attention de :  
Monsieur le commissaire enquêteur Service urbanisme - Enquête publique « modification n1 du PLU »  
Mairie, 26 Rue Charles de Gaulle, 77190 Dammarie-les-Lys  
- par mail à l'adresse suivante [urbanisme@dammarie-les-lys.fr](mailto:urbanisme@dammarie-les-lys.fr)

**Avis divers**

**COMMUNE DE TRILPORT**

**AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté municipal n 2021-031 du 23 mars 2021, le Maire de la commune de Trilport a prescrit la nouvelle procédure de modification simplifiée n 2 du Plan Local d'Urbanisme, et par délibération n 2021-030 en date du 14 avril 2021 le conseil municipal a fixé les modalités de mise à disposition au public.

Les objectifs de la procédure portent sur :  
- L'adaptation du règlement écrit et graphique de la zone UB, dont la partie Nord est située trottoir nord de l'avenue de Verdun, afin d'obtenir une harmonisation d'implantations des constructions nouvelles, avec les constructions futures de la ZAC de «l'Ancre de lune» situées en zone AUA.  
- La modification des règles de construction des garages. La règle actuelle de construction des garages, telle qu'elle figure dans les annexes du règlement du PLU, détermine une superficie de 25 m² pour une hauteur au faîtage de 2,50 m.

Cette définition ne permet pas la réalisation d'un garage accessible à tous types de véhicules. Il convient d'augmenter ces hauteurs et superficie, ce qui rendra nécessaire l'évolution du règlement et de ses annexes.

La mise à disposition au public se déroulera Du mardi 25 mai 2021 au lundi 28 juin 2021 inclus. En mairie de Trilport

Le dossier de modification simplifiée n2, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le maire seront consultables en mairie de Trilport, 5 rue du Général de Gaulle 77470 Trilport aux jours et heures habituels d'ouverture au public soit : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, les mardis de 14 h 00 à 18 h 00, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00, à l'exception des dimanches et jours fériés.

Le projet pourra être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : [www.plu-trilport.fr/actualites](http://www.plu-trilport.fr/actualites).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre mis à disposition, les adresser par écrit à la mairie de Trilport ou à l'adresse suivante : [plu@trilport.fr](mailto:plu@trilport.fr)

Dès la publication de la délibération définissant les modalités de mise à disposition du public, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier de projet de modification simplifiée n2.

A l'issue de la mise à disposition, un bilan sera dressé par le Maire en Conseil Municipal, qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par une délibération motivée.

Le présent avis fera l'objet d'une mention dans les journaux «La Marne» et «Le Parisien», huit jours au moins avant le début de la mise à disposition.

Ce même avis sera affiché à la Mairie de Trilport.

Publiez votre annonce légale grâce au service dédié du Parisien

- Plus de 600 journaux habilités
- Attestation de parution pour la grille gratuite sous 1h
- Formulaires certifiés pour une annonce conforme
- Affichage en temps réel

Rendez-vous sur [leparisien.annonces-legales.fr](http://leparisien.annonces-legales.fr)